

Mémoire sur le programme des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

26 juillet 2023

Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes



Institut national
de la recherche
scientifique

Introduction

En 1969, le gouvernement du Québec autorisait la création de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en lui confiant un mandat ambitieux : « l'INRS a pour objet la recherche fondamentale et appliquée, les études de cycles supérieurs et la formation de chercheurs. Dans le cadre de cet objet et tout en poursuivant les finalités propres de la recherche universitaire, l'Institut doit, de façon particulière, orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il œuvre ».

Pour mener à bien sa mission, l'INRS diverge de l'organisation disciplinaire de l'université traditionnelle pour se doter de quatre centres pluridisciplinaires et thématiques, dont chacun dirige sa recherche fondamentale et appliquée, ainsi que sa formation, sur des enjeux stratégiques pour le Québec.

L'INRS a donc pour mission première de former la relève scientifique de demain. Ce sont plus de 900 étudiant.e.s qui fréquentent l'établissement chaque année. Ces étudiant.e.s occupent une place centrale dans la recherche qui est menée à l'INRS. Chaque professeur.e.s peut compter sur des étudiant.e.s de maîtrise et de doctorats afin de les appuyer dans leur recherche de haut calibre. Le bien-être et le succès de diplomation de la communauté étudiante sont donc les priorités pour l'organisation. Le bien-être financier est d'ailleurs reconnu par l'établissement comme un des piliers de la réussite étudiante. C'est pourquoi l'INRS offre des appuis financiers institutionnels à l'ensemble de sa communauté étudiante qui ne bénéficie pas de bourses d'excellence des agences provinciales ou fédérales. En conséquence, l'INRS s'enorgueillit d'avoir au Québec le plus haut taux de diplomation au doctorat depuis plusieurs années.

L'INRS fait donc siennes les revendications en faveur de l'augmentation des appuis financiers aux étudiant.e.s aux cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux. Cet accroissement ne peut provenir que d'un geste fort de la part du gouvernement fédéral en ajoutant des montants substantiels à ses conseils subventionnaires. Nous déplorons le fait que le montant des bourses d'études supérieures du gouvernement du Canada n'ait pas été indexé à l'accroissement du coût de la vie depuis plus de 20 ans. D'ailleurs, un texte conjoint du directeur général et des associations étudiantes de l'INRS a récemment été publié dans le journal *Le Devoir* pour dénoncer les piètres appuis financiers pour les étudiant.e.s aux études supérieures et postdoctorales¹.

Le présent mémoire, soumis au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes (SRSR), vise à participer au débat national entourant les appuis financiers disponibles aux étudiant.e.s des cycles supérieurs. L'INRS souhaite ainsi ajouter sa voix aux multiples appels lancés au gouvernement du Canada par plusieurs acteurs en faveur de l'augmentation des montants des bourses d'études supérieures et postdoctorales ainsi que celui des subventions de recherche versées par ses conseils subventionnaires. L'INRS se positionne en faveur d'une augmentation des investissements en recherche qui se traduira par des bourses plus généreuses des agences subventionnaires du gouvernement du Canada et par des contributions plus conséquentes de la part des chercheur.se.s canadienne aux appuis financiers des étudiant.e.s qui ne sont pas boursier.e.s. Pour nous il est évident que la relève canadienne en innovation et en recherche dépend directement des appuis financiers qui seront accordés aux personnes qui choisissent de se former aux cycles supérieurs.

1 Giraldeau, Luc-Alain, l'Association étudiante du Centre Urbanisation Culture Société (AEUCS), l'Association étudiante en santé biotechnologie de l'INRS (AESBI), le Comité des étudiants de l'INRS en sciences des matériaux et de l'énergie (CEISME) et la Fédération étudiante de l'INRS (FE INRS). [Opinion — Manger de la misère pour créer la science de demain ? | Le Devoir](#)

Se préoccuper du bien-être de nos étudiant.e.s devrait devenir la priorité de ce gouvernement si nous souhaitons réellement que le Canada se dote d'une force en recherche dynamique, prospère et capable de se démarquer dans le monde.

L'apport des étudiant.e.s en recherche : une contribution essentielle

Comme évoqué en introduction, les montants prévus pour les étudiant.e.s de certains programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada n'ont pas été indexés depuis 2003. Compte tenu de l'inflation, c'est un appauvrissement graduel qui est infligé aux étudiant.e.s depuis deux décennies, rendant les études supérieures au Canada de moins en moins attractives pour les Canadien.ne.s.

Il faut bien sûr augmenter le montant des bourses.

Toutefois, cela serait problématique si ce n'était pas accompagné d'une augmentation conséquente des investissements fédéraux dans les agences subventionnaires pour indexer également les subventions. Il faut considérer que seule une minorité d'étudiant.e.s inscrit.e.s aux études supérieures reçoivent des bourses des programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales. C'est donc dire qu'une majorité d'étudiant.e.s ne reçoivent pas de bourses des agences subventionnaires du gouvernement du Canada. Ces étudiant.e.s doivent tout de même recevoir un appui financier. Cet appui provient des subventions de recherche des professeur.e.s. En effet les agences subventionnaires canadiennes permettent aux chercheur.se.s subventionné.e.s d'utiliser leurs fonds de recherche pour octroyer un appui financier à leurs étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux. En augmentant la valeur des bourses d'excellence, la pression sera forte sur les chercheur.se.s afin qu'elles et qu'ils versent des appuis financiers plus importants à leurs étudiant.e.s. Si la valeur de leur subvention ne change pas, elles et ils seront contraints de diriger moins d'étudiant.e.s, ce qui serait néfaste pour l'avenir scientifique du Canada. Accroître le montant des bourses sans accroître la valeur des subventions nous apparaît contre-productif.

Le montant de bourses d'excellence sert donc aussi à déterminer les appuis financiers maximums qu'un.e chercheur.se subventionné.e peut allouer en appui financier à son étudiant.e, bien qu'il soit possible de verser plus. Les montants des bourses sont de 17 500 \$ à la maîtrise (BESC-M) et de 21 000 \$ au doctorat (BES-D). Quant aux bourses postdoctorales, il n'y a eu aucune augmentation de la valeur depuis 2015. Les montants prévus pour les bourses d'excellence à la maîtrise et au doctorat font en sorte qu'une minorité d'étudiant.e.s jugé.e.s comme faisant partie des meilleurs au Canada sont condamnés à vivre sous le seuil de la pauvreté et la majorité des étudiant.e.s, sans bourses d'excellence, encore plus pauvrement. Est-ce vraiment la bonne façon d'attirer les meilleurs talents à former la relève scientifique canadienne ?

Pourquoi donc devrions-nous verser des appuis financiers aux étudiant.e.s aux cycles supérieurs ? Ne pourraient-ils pas simplement se trouver un travail d'été ou un boulot à temps partiel pour subvenir à leurs besoins ? Pour subvenir à leurs besoins, les étudiant.e.s se tournent effectivement de plus en plus vers le marché de l'emploi à temps partiel, en dehors des murs des campus. Bien que le travail à temps partiel soit possible chez les étudiant.e.s au baccalauréat, la situation est différente aux cycles supérieurs. Le travail à temps partiel n'est souvent pas possible ou nuit considérablement au progrès de la formation. Il peut même mener au surmenage, car la formation aux cycles supérieurs est intensive et exige du temps, d'abord et avant tout. Les études aux cycles supérieurs demandent un engagement à part entière. Les étudiant.e.s se retrouvent donc face au dilemme de vivre sous le seuil de la pauvreté, de se lancer à temps partiel dans un emploi ou de faire le choix d'abandonner les études supérieures pour intégrer le marché du travail. Cela peut entraîner des répercussions importantes sur la persévérance et plus globalement sur

la réussite, ce qui prive le Canada des meilleurs talents en recherche. C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique la difficulté à recruter des étudiant.e.s aux cycles supérieurs dans l'ensemble des universités au Canada.

La précarité financière peut avoir d'importantes conséquences sur la santé des étudiant.e.s. Comme évoqué dans une étude menée à l'Université de Montréal en 2016 sur la santé mentale étudiante, la précarité financière et le niveau d'endettement sont mentionnés comme des sources de stress chez les étudiant.e.s. En effet : « [...] plus les personnes rapportent être dans une situation de précarité financière, plus elles rapportent de symptômes dépressifs, de détresse psychologique, de burnout, d'idées suicidaires et de tentatives de suicide ». ² L'insécurité financière peut donc entraîner des conséquences négatives sur le fonctionnement des individus en situation d'apprentissage. Le sous-financement en recherche pourrait donc engendrer des coûts supplémentaires pour les provinces (soin de santé, santé mentale, etc.).

Enfin, il est important d'agir le plus rapidement possible pour corriger ce sous-investissement pour permettre aux agences subventionnaires d'augmenter la valeur des bourses et des subventions de recherche. Il en va de la capacité du Canada à soutenir les meilleurs talents dans leur apprentissage et par le fait même, leur réussite. Un soutien déficient de ces meilleurs talents affectera ultimement la capacité de recherche du Canada à répondre aux nouveaux enjeux émergents de ce siècle.

Les appuis financiers institutionnels pour les non-boursiers

À l'INRS, ce sont environ 10 % des étudiant.e.s aux cycles supérieurs qui bénéficient de bourses d'excellence d'agences subventionnaires québécoises et canadiennes. C'est donc dire que près de 90 % des étudiant.e.s de l'institution doivent compter sur la subvention des professeur.e.s pour leur appui financier. Face à ce constat et voyant que les subventions aux professeur.e.s stagnent depuis plusieurs années, l'INRS comme plusieurs autres institutions canadiennes, a fait le choix d'aider ses professeur.e.s à fournir un appui financier aux étudiant.e.s. Sans cet apport institutionnel, le nombre d'étudiant.e.s aux cycles supérieurs chuterait dramatiquement au Canada. Alors que plusieurs institutions ont l'avantage de pouvoir puiser ces appuis à partir de la philanthropie, à l'INRS, c'est à partir du budget de fonctionnement que ces sommes sont puisées indiquant l'importance que l'institution accorde aux appuis financiers aux études supérieures³. En combinant la contribution de la subvention du professeur et celle de l'institution l'appui financier aux études à l'INRS est de 18 960 \$ à la maîtrise avec mémoire et de 22 065 \$ au doctorat pour les étudiant.e.s inscrit.e.s dans les programmes des secteurs des sciences de la santé et des sciences pures et appliquées.

Dans l'ensemble des quatre centres de l'INRS, 89 % des étudiants au doctorat à temps plein reçoivent un appui financier pour un montant moyen supérieur à 26 000 \$. Ce sont plus de 73 % des étudiant.e.s à la maîtrise à temps plein qui reçoivent un appui financier, pour un montant moyen d'environ 18 500 \$. En intensité, cette politique offre à toute la communauté étudiante un soutien supérieur à ce qu'accordent,

² Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), octobre 2016, p.52 : <https://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/enquete-sur-la-sante-psychologique-etudiante>

³ INRS. Bourses pour les étudiants inscrits dans les programmes des secteurs des sciences de la santé et des sciences pures et appliquées : <https://inrs.ca/les-etudes/bourses-d-etudes/repertoire-des-bourses-d-etudes/bourses-d-etudes-pour-etudiants-programmes-en-sciences-de-la-sante-et-en-sciences-pures-et-appliquees/>

par concours, les principaux programmes des organismes subventionnaires québécois et fédéraux, mais au prix de devoir y consacrer 7 % de notre budget de fonctionnement. Cette décision entraîne nécessairement des manques à gagner dans le financement d'autres activités de l'INRS.

Il est d'ailleurs important de noter que même si la durée prévue des bourses de l'INRS est de 4 trimestres à la maîtrise et 8 trimestres au doctorat, la vaste majorité des étudiant.e.s reçoit des bourses pendant une plus longue période.

Conclusion

Dans une société du savoir comme la nôtre, la recherche et l'innovation sont d'une importance cruciale pour assurer le bien-être et la qualité de vie des citoyen.ne.s. Toutes les sociétés du savoir dépendent donc de manière explicite de leur capacité à former la relève scientifique apte à affronter les multiples nouveaux défis de la société. Il en va de la prospérité du Canada et de ses citoyen.ne.s. Le pays ne peut se passer des nouveaux talents qui choisiront le marché du travail plutôt que les études aux cycles supérieurs. Nous ne pouvons condamner la relève scientifique à la pauvreté.

Le bien-être de la relève scientifique canadienne devrait être une priorité pour le gouvernement du Canada.

L'INRS propose à cet effet trois recommandations au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes concernant le programme des bourses d'études supérieures et postdoctorales :

- 1. Augmenter les investissements dans toutes les agences subventionnaires fédérales afin de permettre aux chercheur.se.s d'octroyer des appuis financiers plus importants à leurs étudiant.e.s et stagiaires.**
- 2. Augmenter le montant des bourses d'études supérieures et postdoctorales pour rattraper le retard des 20 dernières années et ensuite indexer ce montant à l'inflation ;**
- 3. Octroyer un plus grand nombre de bourses fédérales pour une accessibilité rehaussée.**

À propos de l'INRS

L'INRS est un établissement universitaire dédié exclusivement à la recherche et à la formation aux cycles supérieurs. Depuis sa création en 1969, il contribue activement au développement économique, social et culturel du Québec. L'INRS occupe la première place au Québec en matière d'intensité de recherche. Il est composé de quatre centres de recherche et de formations interdisciplinaires situés à Québec, à Montréal, à Laval et à Varennes, qui concentrent leurs activités dans des secteurs stratégiques : Eau Terre Environnement, Urbanisation Culture Société, Armand-Frappier Santé Biotechnologie et Énergie Matériaux Télécommunications. Sa communauté compte plus de 1 500 membres étudiants, stagiaires postdoctoraux, membres du corps professoral et membres du personnel.